



Harwanne
Compagnie de Participations Industrielles et Financières SA
47, rue du 31 décembre
1207 Genève
Suisse
IDE CHE-103.613.487.

RENONCIATION AU CONTRÔLE RESTREINT

Par la présente, et conformément à l'article 727a III du code des obligations, le conseil d'administration propose aux actionnaires de la société de renoncer au contrôle restreint des comptes de la société par un organe de révision.

Tous les actionnaires sont priés d'adresser leur instructions de vote en utilisant le formulaire en Annexe 1 à Messieurs Marc Joory et Frédéric Paul-Reynaud, aux adresses e-mails suivantes mjoory@pplex.ch et fpaul-reynaud@pplex.ch jusqu'au 18 juin au plus tard.

Conformément à l'article 727a III du code des obligations, il est précisé qu'un défaut de réponse dans le délai précité équivaut à un consentement à la renonciation au contrôle restreint des comptes de la société par un organe de révision.

INSTRUCTIONS DE VOTE

pour la renonciation au contrôle restreint des comptes

de Harwanne Compagnie de Participations Industrielles et Financières SA

Nom : _____

Adresse : _____

donne par la présente les instructions de vote suivantes :

Ordre du jour	En faveur	Contre	Abstention
Renonciation au contrôle restreint des comptes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>